

# Une dizaine d'IPO pour le Marché libre

Après une honnête récolte 2007, «compte tenu des circonstances», la Bourse bruxelloise des PME s'expose à de nouveaux défis.

Le Marché libre d'Euronext Brussels a relativement bien tiré son épingle du jeu en 2007, estime Frédéric de Lamigne, le responsable des introductions sur ce segment. Si elle n'a pu réitérer la remarquable performance réalisée au titre de l'année antérieure, la «Bourse des Propriétaires» a en effet vu son indice officiel évoluer de plus de 8%, là où le BEL 20 s'est contracté de près de 6%. «Sur deux ans, sa progression avoisine les 50% alors que le BEL 20 doit se contenter de 16%», renchérit le dirigeant.

En dépit d'une conjoncture moins favorable qu'en 2006, pas moins de six PME ont rejoint le Marché libre durant la période sous revue - Ice Concept, SV Patrimonia, Eryplast, MCLS, Oxbridge et Arpadis -, dont les cours ont évolué de façon assez satisfaisante si l'on tient compte du contexte ambiant.

Un bémol s'impose toutefois sur la question des volumes de transaction, puisque malgré la reprise observée en décembre, ceux-ci ont fondu de 11,2%, à 13,5 millions d'euros, alors que l'on recense aujourd'hui vingt valeurs - et bientôt vingt-deux - contre quatre-vingt, douze mois plus tôt. Mais ce dérapage n'est pas de nature à altérer son enthousiasme. «Bien que l'on ne puisse évidemment pas extrapoler la croissance des cours pour le futur, cette tendance tend à prouver une certaine efficacité des marchés financiers: les investisseurs qui ont opté pour le Marché libre acceptent une liquidité moindre, mais ils sont récompensés par un meilleur rendement. On peut ajouter que les entreprises qui ont rejoint ce segment sont encore, le plus souvent, de di-



Frédéric de Lamigne, Euronext Brussels

mension relativement modeste, et qu'elles ne manquent pas d'idées et de projets susceptibles d'avoir chacun un impact significatif sur cette taille: elles bénéficient donc logiquement d'un potentiel de croissance plus élevé que les sociétés plus mûres et plus grandes cotées sur le marché réglementé», explique-t-il. Ce n'est donc pas un hasard si, à l'instar de 2006 avec Reibel, c'est encore sur le Marché libre que l'on trouve la valeur qui a signé l'an dernier la progression la plus spectaculaire de toutes les corbeilles belges d'actions. Le titre de l'arbitragiste bruxellois Option Trading (OTC) s'est ainsi apprécié de 157%, et

## Evolution comparée de divers indices de la Bourse de Bruxelles

Basée sur le BEL 20 au 31/12/2005



Photo: Photomax / Source: Euronext / Infographie: L'Echo

même de 167% si l'on intègre le dividende (10% net) versé aux actionnaires en cours de période.

### MENACES ET OPPORTUNITÉS

Le moins qu'on puisse affirmer, c'est que 2008 ne se présente pas sous les meilleurs auspices pour les Bourses de la planète. Le Marché libre bruxellois n'en connaît pas moins un début tonitruant, puisqu'au terme d'offres publiques initiales qui sont toujours en cours à l'heure actuelle, deux nouvelles valeurs rejoindront en principe sa cote, en l'occurrence Fixinox le 16 janvier et RV Assurances le 25. Cinq à six autres opérations ont déjà été

annoncées. «Nous espérons enregistrer une dizaine d'introductions avant la fin 2008», complète notre interlocuteur.

Le sentiment promet toutefois d'être parsemé de peaux de bananes. On songe aux risques liés à des dérapages tels que celui qu'on a connu en 2006 avec la faillite de ZN, ou au déficit d'information dont se rendent coupables plusieurs sociétés cotées, attitudes qui se traduisent par un désintérêt quasi-total de la part des investisseurs; le fait que les banques «retail» continuent de snober un «produit» pour lesquelles elles n'éprouvent guère de sympathie pose également problème.

«Euronext se promet d'être particulièrement attentive à la qualité des candidats à la cotation - car le naufrage d'un émetteur induit à tort une méfiance à l'égard de l'ensemble du marché -, mais aussi à ce que les sociétés cotées s'inspirent de ses recommandations en matière d'information, même si elles n'ont pas d'obligation spécifique dans ce domaine. Enfin, une meilleure liquidité sera également au centre de nos préoccupations. Des mesures concrètes seront d'ailleurs prises en ce sens», confirme encore Frédéric de Lamigne (lire par ailleurs). Il pourrait aussi y avoir de belles opportunités à saisir. Les difficultés

## Des mesures concrètes pour promouvoir les PME cotées

Soucieuse d'animer quelque peu des volumes trop souvent anémiques - c'est d'ailleurs l'un des principaux reproches adressés au Marché libre et à Alternext -, la direction d'Euronext Brussels prépare une série de mesures visant à promouvoir «aussi bien les nouvelles introductions que la liquidité du marché secondaire».

Au nombre de neuf, ces priorités se résument comme suit:

- Une bonne coopération avec les banques de réseau pour faciliter la transmission automatique des souscriptions;
- La publication, dans quelques semaines, d'une mise à jour du «Guide du Marché Libre», en collaboration avec le bureau d'avocats NautaDutilh;
- La publication d'un indice officiel du Marché Libre de Bruxelles;
- L'amélioration de la liquidité du marché secondaire, en augmentant le nombre de professionnels intervenant dans le marché comme four-

- nisseurs de liquidité;
- L'amélioration de la visibilité de la liste des opérations en cours (offres publiques initiales «IPO» et augmentation de capital);
- L'organisation, pour la troisième année consécutive, d'un grand événement à la Bourse, pour permettre au public d'assister à des présentations d'émetteurs et de rencontrer leurs dirigeants;
- La création de fonds spécifiques permettant aux investisseurs d'acquiescer par cette voie un portefeuille diversifié de valeurs cotées sur le Marché Libre;
- L'organisation de réunions regroupant les divers intervenants du Marché Libre: émetteurs, conseillers financiers, avocats, ... afin de détecter en permanence les possibles améliorations à apporter au marché;
- La poursuite du démarchage des PME à traçantes et susceptibles d'accélérer leur développement via une introduction en Bourse.

actuelles du secteur bancaire, par exemple, pourraient induire des restrictions en matière de crédit aux PME et, partant, inciter celles-ci à explorer d'autres voies pour financer leurs projets d'investissement. Le dirigeant en convient volontiers. «Ce genre de scénario très réaliste plaide pour une solution boursière à deux niveaux: d'une part, les PME sous-capitalisées seront davantage enclines à s'adresser au Marché libre pour y lever les capi-

taux qu'elles peinent à obtenir de leurs partenaires financiers traditionnels, mais en outre, la cotation contribuera à améliorer leurs ratios de solvabilité et à régénérer leur capacité d'endettement. La plupart des entreprises cotées sur le Marché libre déclarent d'ailleurs que franchir ce pas leur a généralement permis d'améliorer fortement les relations qu'elles entretiennent avec leur banquier». ♦

Fabian Lacasse